



AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord N° 2005/136
14 décembre 2005

La Commission du Règlement et des Immunités, réunie à Paris le 12 décembre 2005 sous la présidence de M. Gross, Président,

en ce qui concerne:

- **Inclusion dans le Règlement de l'Assemblée d'un nouvel article sur la coopération avec le Parlement européen** (Rapporteur : M. Cebeci, Turquie, PPE/DC) : a adopté un projet de résolution et est convenue de présenter le rapport à la réunion de la Commission permanente à Paris le 17 mars 2006 ;
- **Équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe** : a nommé M. Schieder rapporteur, lui a demandé de préparer un projet de rapport mis à jour pour la prochaine réunion et a tenu un échange de vues avec le Secrétaire Général de l'Assemblée, M. Bruno Haller ;
- **Renvoi à la commission du rapport «transparence des activités du Comité des Ministres »** (Rapporteur : M. Cekuolis, Lituanie, ADLE) : a décidé d'intégrer le contenu de ce rapport dans celui sur « Équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe » ;
- **Introduction de principes d'égalité dans les mécanismes internes de travail et de prise de décision de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** (Rapporteur : Mme Mendonça, Portugal, SOC) : a tenu un échange de vues et a demandé au rapporteur de présenter un mémorandum révisé à la lumière de la discussion ;
- **Mécanismes visant à promouvoir, dans la pratique, l'égalité entre les femmes et les hommes et participation des femmes à la prise de décision** : a nommé Mme Mendonça (Portugal, SOC) rapporteur pour avis ;
- **Interprétation de l'Article 15 a de l'Accord Général sur les Privilèges et Immunités du Conseil de l'Europe** (Rapporteur : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC) : a adopté un projet de résolution et est convenue de présenter le rapport à la réunion de la Commission permanente à Paris le 17 mars 2006 ;
- **Procédure pour les décisions à prendre par les commissions concernant les candidats aux élections tenues par l'Assemblée** : a approuvé un mémorandum à l'attention du Bureau préparé par le Président, M. Gross, et a exprimé sa disponibilité pour préparer un rapport sur une éventuelle modification du Règlement de l'Assemblée si le Bureau en fait la demande;
- **Obligation pour les nouveaux membres de l'Assemblée de prononcer ou signer une déclaration solennelle affirmant leur adhésion aux objectifs et aux principes fondamentaux de Conseil de l'Europe** (Rapporteur : M Van Overmeire, Belgique, NI) : en l'absence du rapporteur, a décidé d'examiner un avant-projet de résolution à sa prochaine réunion;

– **Lignes directrices procédurales sur les droits et devoirs de l'opposition dans un parlement démocratique** (Rapporteur : M Van Overmeire, Belgique, NI) : en l'absence du rapporteur, a décidé d'examiner un avant-projet de résolution à l'une de ses prochaines réunions ;

– Est convenue de se réunir pendant la prochaine partie de session de l'Assemblée (23-27 janvier 2006).

Mario Heinrich / Linda Nylund

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et tous les agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe